

Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 13
Conseillers présents : 11

Séance du 03 AVRIL 2023
Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Membres présents Bernard EGLES - Christiane HIGI - Jean-Luc JAEGER - Nicole OSSWALD - Henri-Pierre GANGLOFF - Laurence VILAIN - Daniel BARRAL - Valérie STOLL - Fabienne KANDEL - Alexandre LORENTZ - Olivier KEIME

Absents excusés Jean-Luc CHERIOUX (procuration à Nicole OSSWALD) - Pascal SCHLICHTER (procuration à Valérie STOLL)

Absents

Date de la convocation 27 mars 2023

DCM n°020/2023 : vote du budget primitif

La commission des finances s'est réunie le 27 mars 2023 pour étudier les propositions budgétaires notamment en investissement. Dans ce cadre, des projets ont été avalisés tels que :

- Eclairage publique

Devis de 100 000 € HT pour passage en led de l'éclairage public pour 166 points dans la commune permettant une économie de 84 % sur le fonctionnement.

- Eclairage des salles :

Devis de 21.000 € pour une économie de 55 % sur le fonctionnement

- Renouvellement d'une partie du matériel de la commune

Devis de 24.500 € qui comprend :

Serveur et environnement

Ordinateur pour la communication

Bureau

Renouvellement du site internet

- Services techniques

Devis pour une tondeuse pour 16.000 € sachant que nous avons une vente de l'ancien matériel a effectué soit environ 11 000 € de recettes, autres matériels pour 2.000 €. Achat de balisettes et autres pour 4 500 €.

- Groupe scolaire

Achat de mobilier : inscription budgétaire de 200 000 € en conformité avec la délibération du 28 février 2022, base de la demande de DETR qui sera affinée suite à l'obtention des devis.

Mise en place du GTC pour le chauffage du futur groupe scolaire : il est essentiel d'avoir un pilotage pouvant être fait à distance pour deux raisons : absence de l'agent en charge du chauffage, intervention à distance possible, départ de l'agent : possibilité de confier cette gestion à une entreprise extérieure sans coût supplémentaire pour un coût d'environ 14 000 €.

Achat potentiel d'un terrain pour agrandissement de la cour de l'école élémentaire selon l'accord du propriétaire et selon le prix du terrain : 123.697 € inscrits.

M. le maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif élaboré pour l'exercice 2023 :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
1 909 409,28 €	1 909 409,28 €

Section Investissement	
Dépenses	Recettes
5 549 192,43 €	5 549 192,43 €

Dans le détail :

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre	BP 2023
11/ Charges à caractère général	453 915 €
12/ Charges de personnel et frais assimilés	505 820 €
14/ Atténuations de produits	226 016 €
22/ Dépenses imprévues	32 300 €
23/ Virement à la section d'investissement	519 435,47 €
42/ Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 138,93 €
65/ Autres charges de gestion courante	150 300,16 €
66/ Charges financières	11 483,72 €
67/ Charges exceptionnelles	1 000 €
68/ Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0 €
Total général	1 909 409,28 €

Recettes de fonctionnement	
Chapitre	BP 2023
2/ Résultat d'exploitation reporté	329 289,28 €
13/ Atténuation de charges	11 300 €
70/ Ventes de produits fabriqués, prestations de service	1 350 €
73/ Impôts et taxes	1 471 639 €
74/ Dotations, subventions et participations	86 796 €
75/ Autres produits de gestion courante	9 005 €
76/ Produits financiers	30 €
Total général	1 909 409,28 €

Dépenses d'investissement	
Chapitre	BP 2023
001/ Déficit d'investissement reporté	779 162,28 €
16/ Emprunts et dettes assimilées	174 748,81 €
20/ Immobilisations incorporelles	0 €
21/ Immobilisations corporelles + RAR 2022	491 697,59 €
23/ Immobilisations en cours + RAR 2022 (4 001 133,75 €)	14 000 €
020/ Dépenses imprévues	4 015 133,75 €
53 000 €	
Total général	5 549 192,43 €

Recettes d'investissement	
Chapitre	BP 2023
21/ Virement de la section de fonctionnement	519 435,17 €
40/ Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 138,93 €
10/ Dotations, fonds divers et réserves	796 078,73 €
13/ Subventions d'investissement + RAR 2022 (664 539,30 €)	10 000 €
674 539,30 €	
16/ Emprunts (RAR 2022)	3 550 000 €
Total général	5 549 192,43 €

Il s'agit pour le Conseil municipal :

- de voter le budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit

Section de fonctionnement : 1.909.409,28 €

Section d'investissement : 5.549.192,43 €

- de valider les opérations présentées lors la commission des finances du 27 mars 2023

Entendu l'exposé du maire ;
Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal
À l'unanimité

Décide de voter le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :
Section de fonctionnement : 1.909.409,28 €
Section d'investissement : 5.549.192,43 €

Valide les opérations présentées

Charge le Maire de l'exécution de la présente délibération

Autorise le Maire à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Mittelhausbergen, le 03 avril 2023

Bernard EGLES
Maire



COMMUNE DE MITTELHAUSBERGEN – BP 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 Votes :
 Pour : 13
 Contre : —
 Abstentions : —

Date de convocation : 27 mars 2023
 Présenté par le Maire, Bernard EGLES
 A Mittelhausbergen, le 03 avril 2023



Délibéré par le Conseil municipal, réunie en session ordinaire
 A Mittelhausbergen, le 03 avril 2023
 Les membres du Conseil municipal

Alexandre LORENTZ	
Bernard EGLES	
Christiane HIGI	
Daniel BARRAL	
Fabienne KANDEL	
Henri-Pierre GANGLOFF	
Jean-Luc CHERIOUX	Procuration à Nicole OSSWALD
Jean-Luc JAEGER	
Laurence VILAIN	
Nicole OSSWALD	
Olivier KEIME	
Pascal SCHLICHTER	Procuration à Valérie STOLL
Valérie STOLL	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 05/04/23 et de la publication le 05/04/2023

